



# La Charte Contre la Douleur

*La douleur se rencontre dans tous les domaines de la médecine.*

*Les principes généraux ci-dessous sont proposés en conformité avec les bonnes pratiques relatives aux données scientifiques, dans les limites de la sécurité du patient, ainsi que dans le respect des principes déontologiques et éthiques.*

2022

## Les Principes Fondamentaux

- 1 La prise en considération** de la douleur, sa prévention et les moyens de son soulagement constituent un droit fondamental.
- 2 L'évaluation** de la douleur et son suivi sont essentiels. Ils doivent être menés à l'aide d'outils validés et figurer dans les dossiers du patient.
- 3 Le soulagement** de la douleur doit s'effectuer rapidement et simultanément à la recherche de sa cause, y compris en urgence. Cela afin de limiter le risque de chronicisation.

## Le Patient Douleur

- 4 Tout patient qui se plaint** d'une douleur physique, ou décrite comme telle, **doit être entendu et sa douleur prise en compte** pour sa valeur diagnostique, sa souffrance émotionnelle, l'impact sur sa qualité de vie et ses conséquences psycho-sociales.
- 5 Un patient insuffisamment soulagé doit bénéficier d'un avis spécialisé** dans l'évaluation et le traitement de la douleur. Les dimensions cliniques, psychologiques, socioculturelles et familiales d'une douleur chronique doivent être prises en charge par une équipe pluriprofessionnelle, en coordination avec le médecin traitant.
- 6 Les patients vulnérables, peu ou pas communicants verbalement**, nécessitent une évaluation par des outils adaptés, à la recherche de signes observables de douleurs, nouveau-nés, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap physique ou mental, dans le coma, dans la précarité...
- 7 Le patient doit être informé** (à défaut, son représentant légal ou la personne de confiance) des moyens diagnostiques et thérapeutiques concernant sa douleur. Il est libre d'accepter ou de refuser, sans que cela ne signe l'arrêt du suivi.
- 8 Les conséquences psychologiques et sociales** de la douleur chronique **des patients accidentés ou atteints de maladies professionnelles** doivent être prises en compte dans l'estimation des dommages et des suites à donner.

## Les Traitements

- 9 Le patient doit bénéficier à tout moment** des prescriptions et dispensations des thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses validées et adaptées à ses douleurs, à son état et à son âge ; il en est de même pour les techniques antalgiques invasives.
- 10 Les opioïdes** sont recommandés dans leurs indications légitimes et le strict respect des règles et procédures de prévention d'addiction et de sécurité encadrant leur utilisation.
- 11 Les gestes médicaux douloureux identifiés** ou présumés comme tels, voire anxiogènes, doivent faire l'objet de mesures préventives et curatives adaptées aux patients et aux soins réalisés.
- 12 Les nouveaux traitements antalgiques**, médicamenteux ou non médicamenteux, étudiés par la communauté scientifique internationale doivent faire l'objet de reconnaissance des instances administratives dans les meilleurs délais.

## L'Organisation

- 13 La formation initiale et continue** à l'évaluation et aux traitements de la douleur des médecins et de tous les professionnels de santé doit être une priorité. Les autorités de santé, les universités, les écoles professionnelles et les directions d'établissements doivent la mettre en œuvre.
- 14 La Médecine de la douleur, Algologie**, doit être reconnue comme une discipline médicale afin de garantir la qualité de l'enseignement, de la recherche et de la prise en charge de la douleur rebelle et chronique.
- 15 L'accès aux structures d'évaluation et de traitement** de la douleur doit être facilité par leur pérennisation et leur développement ainsi que par une meilleure information du public, des médecins et de tous les professionnels de santé.
- 16 La recherche** fondamentale, clinique, psychologique, sociale, culturelle et éthique dans le domaine de la douleur doit être promue et soutenue.

*« les lumières de la vie s'éteignent peu à peu sous l'ombre écrasante de la douleur »* Patiente anonyme

Réf. : Plaidoyer pour La Charte Contre la Douleur - Douleur & Analgésie - 11/11/2022 - [www.la-douleur-et-le-patient-douloureux.fr](http://www.la-douleur-et-le-patient-douloureux.fr)